



Rapport d'activité

Année 2024

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Siège social

4, lot. La Pléiade
506, Rte du Grézac
34700 - LODEVE

coordination@shantidas.fr

Déménagement social

11, Grand-Rue
34700 - LODEVE

Tél. : 07 85 14 07 21

contact@shantidas.fr

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h00 - 17h00
Mercredi : 10h00 - 17h00
Jeudi : 10h00 - 17h00

Sommaire

1. Rappel des valeurs et de l'objet social	1
2. Les adhérents	1
3. Le bénévolat	1
4. Les partenaires et cofinanceurs en 2024	2
5. Les partenaires associatifs, institutionnels et divers	2
6. Le projet et les actions	3
6.1 Intitulé du projet associatif	3
6.2 Favoriser la mobilité - Le service de déménagement social	3
Contexte et missions.....	3
Opérations de débarras.....	4
Objectifs et impacts sociaux.....	4
Nos tarifs.....	4
Le fonctionnement général du service.....	4
Les déménagements réalisés en 2024	
Nombre et répartitions des publics.....	5
Evolution des cubages traités sur la période en m ³	8
7. Conclusion - Bilan d'activité	9
Remerciements.....	10

Rapport d'activité - Année 2024

1. Rappel des valeurs et de l'objet social

L'association SHANTIDAS, basée à Lodève et fondée en 2011, œuvre depuis 2014 au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires. L'association SHANTIDAS œuvre en tant qu'association d'entraide au service de l'intérêt général et d'une éthique du bien commun, auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap.

L'association SHANTIDAS développe un projet centré sur l'accompagnement et la cohésion sociale, pour favoriser la mobilité, l'inclusion numérique et, de manière générale, l'entraide et le lien social, mais aussi une dynamique associative de coopération à l'échelle locale :

- **La Mobilité** : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux, les personnes souffrant de handicap dans l'accès à la mobilité, les personnes à faibles revenus, afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.

L'association œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Les adhérents

Nombre d'adhérents en 2024 : 89

Répartition géographique moyenne :

- Habitant à Lodève : 78 %, dont résidant dans le QPV : 65 %
- Habitant hors Lodève dans le Lodévois-Larzac : 10 %
- Habitant hors Lodévois : 12 %

3. Le bénévolat

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Développer le lien avec les collectivités ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;
 - Développer, animer de nouveaux ateliers ;
 - Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données ; maintenance et entretien du local associatif.

Nombre de bénévoles en 2024 : 5 ; pour un total annuel de 300 heures de bénévolat.

Les motivations des bénévoles :

- apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
- favoriser l'inclusion sociale ;
- animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
- se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
- faire partie d'un réseau d'entraide.

4. Les partenaires et cofinanceurs en 2024

<i>Financement</i>	<i>Service</i>	<i>Montant en €</i>	<i>Part en %</i>
ASP	Contrats aidés PEC	0	
ANCT / DDCS 34 - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	0	
Lodévois-Larzac - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	0	
Lodève- vie associative	Fonctionnement associatif	700	8,75 %
Région Occitanie - Politique de la ville	Appel à projets contrat de Ville Lodève	2 500	31,25 %
FDVA 2 - Fonctionnement et projets	Fonctionnement, vie associative, projets	1 600	20,00 %
Hérault - Programme associatif territorial	Fonctionnement, vie associative, projets	300	3,75 %
France travail	Aide Emplois Francs	2900	36,25%
TOTAL		8 000	100 %

5. Les partenaires associatifs, institutionnels et divers

- La commune de Lodève et la Communauté de communes du Lodévois et Larzac (SPV)
- L'ANCT et la DDCS 34 (SPV)
- Le Département Hérault
- La Région Occitanie (SPV)
- Le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Association Territoire Zéro Chômeurs - Lodève
- EBE L'Abeille Verte
- Le CCAS (Lodève)
- Le Conseil Départementale, service social
- Le DLA 34
- Le Pôle Emploi (Clermont I'H.)
- Croix Rouge
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie 34
- Uniformation
- CPIE des Causses Méridionaux
- Association APIJE, Clermont l'Hérault
- Association Trait d'Union - Lodève
- Association SAVS - Lodève
- Association La Distillerie
- Association Le Secours Populaire Français
- Association Terre en Partage
- Association Batida Viva
- Association La Recyclerie du Lodévois
- Association Via Voltaire
- MJC, Lodève
- Le CLAP, Lodève
- UDAF 34
- Territoires 34
- APSH 34
- France Handicap
- Bon Débarras, Bédarieux
- E.Leclerc Le Bosc, service de location
- Super U Lodève, service Location U

6. Le projet et les actions

En 2024, comme en 2023, nos efforts se sont concentrés sur le projet visant à

développer et pérenniser notre service de déménagement social.

6.1 Intitulé du projet associatif

Développer et pérenniser une action d'aide au déménagement auprès des publics en situation de précarité sociale ou de handicap pour favoriser la mobilité et l'inclusion sociale.

6.2 Favoriser la mobilité - Le service de déménagement social

Contexte et missions

Dans le cadre de notre action d'aide à la mobilité, notre service de déménagement social continue d'aider les personnes bénéficiaires des minima sociaux, adultes handicapés ou personnes à faibles revenus, résidant à Lodève, dans le quartier prioritaire de la ville, et en Lodévois & Larzac. C'est un service d'assistance visant à favoriser la mobilité des personnes en situation d'isolement ou de précarité sociale. Tous les bénéficiaires sont adhérents à l'association, à jour de leur cotisation annuelle.

Depuis 2016, nous avons mis en place et développé ce service d'aide au déménagement sur la ville de Lodève. Depuis 2019, nous répondons également aux demandes de déménagement sur d'autres secteurs : Lodévois et Larzac, Clermont l'Hérault et Vallée de d'Hérault, Bédarieux et Grand Orb.

Les déménagements que nous réalisons n'incluent pas une prestation de transport routier, nécessitant une licence professionnelle de transport intérieure. Ils sont réalisés dans la même commune ou vers des communes voisines.

Nos publics étant attentifs à la qualité du service proposé, pour répondre au mieux à leurs demandes, nous avons investi depuis 2018 dans du matériel professionnel et utilisons des modèles de fourgon récents de 6 à 20 m³ (fourgons E.Leclerc ou Location U). Notre équipe de salariés aide déménageurs, encadrée par un chef d'équipe chauffeur du fourgon, est parfaitement opérationnelle sur des déménagements présentant des difficultés

techniques élevées : gros volumes (jusqu'à 40/50 m³), accès difficiles et étroits, meubles à démonter et remonter, étages, meubles ou appareils fragiles, meubles à treuiller par l'extérieur. Toutefois, nous n'intervenons pas sur des interventions qui nécessitent du matériel motorisé : monte-charge, grue, fenwick ; ce type d'interventions reste la spécialité des entreprises de déménagement,

Le service de déménagement social répond fréquemment aux demandes des différents services sociaux présents à Lodève, dans le secteur de Clermont l'Hérault - Gignac et au niveau du département : SAVS-Lodève, CCAS ou CIAS, le Service Territorial des Solidarités, l'association Trait d'Union, l'UDAF 34, l'APSH 34, APF France Handicap, le Conseil Départemental.

Opérations de débarras

Nous intervenons également sur des opérations de débarras pour vider un logement, un garage, une cave, mais seulement pour les objets lourds et/ou volumineux qui ne peuvent pas être transportés dans une voiture : mobilier, électroménager, bois, métaux / ferraille, mobilier de jardin, gros outils, éventuellement sacs de gravats. Les biens récupérables sont chargés et déposés en ressourcerie : Bon Débarras à Bédarieux, La Recyclerie du Lodévois. Le reste est évacué en déchetterie.

Objectifs et impacts sociaux

- Favoriser la mobilité des personnes en situation de précarité sociale ou de handicap, en ciblant en priorité les habitants du quartier prioritaire de Lodève et plus généralement au sein de son périmètre "Quartiers Vécus" :
- Optimiser les ressources disponibles ou à créer pour améliorer l'accès à la mobilité.
- Faire que la mobilité ne soit pas un frein y compris socio-économique à l'accès aux services et à l'insertion des habitants du QPV, du Lodévois-Larzac, en Cœur d'Hérault et Grand Orb.
- Favoriser l'accompagnement à la mobilité sociale.
- Développer des services professionnels locaux et solidaires.
- Favoriser la création d'emplois locaux ou des actions d'insertion, liés à la mobilité, en particulier dans le cadre du déménagement social.
- Améliorer les conditions de logement, surtout pour les foyers les plus modestes.
- Lutter contre l'habitat indigne et soutenir l'accompagnement social autour de l'habitat, en partenariat avec les structures sociales compétentes (services sociaux, mandataires judiciaires, communes).
- Améliorer les conditions de vie des publics souffrant de handicap ou de maladies chroniques, en favorisant leur mobilité et l'accès à de meilleures conditions d'habitat.
- Amélioration des conditions de logement : logements plus adaptés, plus confortables ou plus grands, souvent rénovés, logements sociaux ou HLM.
- Favoriser l'égalité Femmes/Hommes, car en règle générale, nous constatons que les femmes rencontrent plus de difficultés pour réaliser un déménagement.
- Continuer à inscrire nos actions dans une éthique qui exclue toute forme de discrimination.
- Relogement de familles ou de

personnes seules vivant dans un logement jugé insalubre.

- Relogement de personnes faisant l'objet d'une procédure d'expulsion.
- Moins d'isolement et plus grande proximité avec le centre-ville (écoles, commerces, services).
- Rapprochement et cohésion familiale dans certains cas.
- Des situations de conflit avec le voisinage ou des situations de violences conjugales évitées.
- Des publics qui peuvent se remobiliser plus facilement vers l'emploi ou qui se sont rapprochés de leur lieu de travail.

Nos tarifs

En termes de tarifs, nous continuons nos efforts pour maintenir des tarifs sociaux. En règle générale, l'association prend en charge les coûts logistiques du déménagement, les coûts de matériels, et les coûts généraux de fonctionnement. L'utilisateur adhérent participe au niveau des coûts de main d'œuvre des aides-déménageurs et du chef d'équipe, des coûts de location de fourgon (tarifs Location U ou location Leclerc) et de carburant, et éventuellement des coûts d'emballage (plastique-bulles).

En moyenne, la participation de l'utilisateur au coût total d'une intervention est de l'ordre de 35 %.

L'association participe pour 65 % du coût total d'un déménagement moyen.

Le fonctionnement général du service en détail

Pour plus d'informations, le fonctionnement général du service d'aide au déménagement est exposé en détails dans une vidéo de présentation en ligne sur la plate-forme vimeo.com :

<https://vimeo.com/885566604>

Les déménagements réalisés en 2024 Nombre et répartition des publics

Tableau de bord :

Nombre d'usagers déménagés	50
Cubage total en m3	422
Cubage moyen par déménagement en m3	15
Nombre de déménagements	28

Répartition Femmes / Hommes :

Femmes	65%
Hommes	35%

Répartition homme / femme



Répartition par âge :

20 - 25 ans	11%
25-45 ans	8%
45 - 60 ans	35%
plus de 60 ans	46%

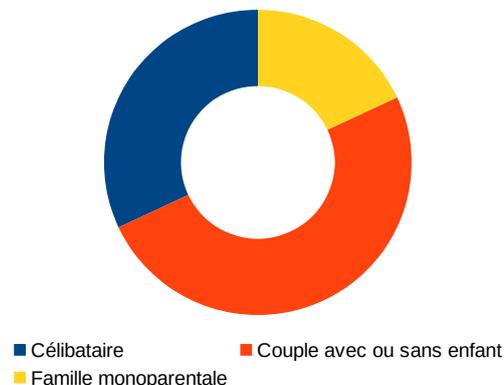
Répartition par âge



Répartition par situation familiale :

Célibataire, veuf, veuve	32%
Couple avec ou sans enfant	50%
Famille monoparentale	18%

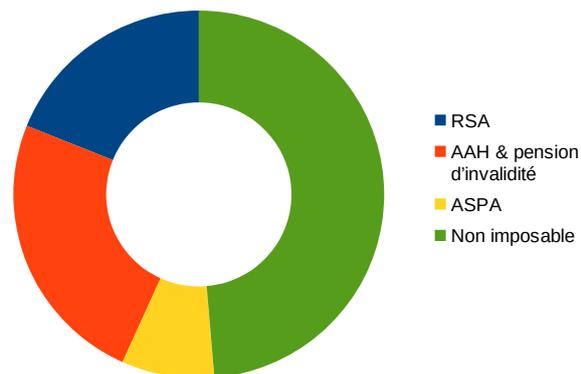
Répartition par situation familiale



Répartition par situation sociale ou de revenus :

Bénéficiaires RSA	19%
Bénéficiaires AAH	24%
Bénéficiaires ASPA	8%
Bénéficiaires non imposables	49%

Répartition et aides sociales



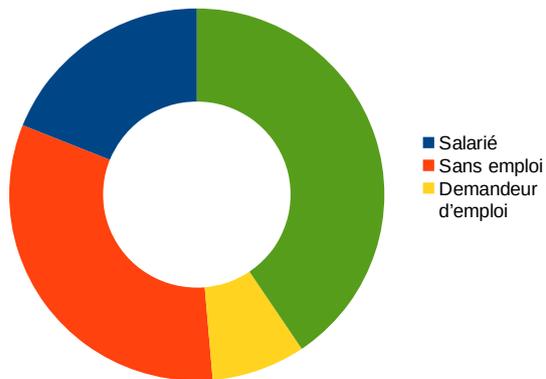
Répartition par situation professionnelle :

Salariés	19%
Travailleurs non salariés	0%
Sans emploi	32%
Demandeurs d'emploi	8%
Retraités	41%

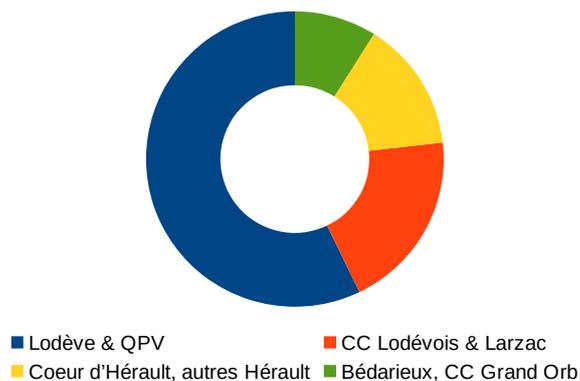
Répartition par situation géographique :

Lodève & quartier prioritaire	57%
Lodévois & Larzac, hors Lodève	20%
Clermontais & Coeur d'Hérault	14%
Bédarieux & Grand Orb	9%

Répartition par situation professionnelle



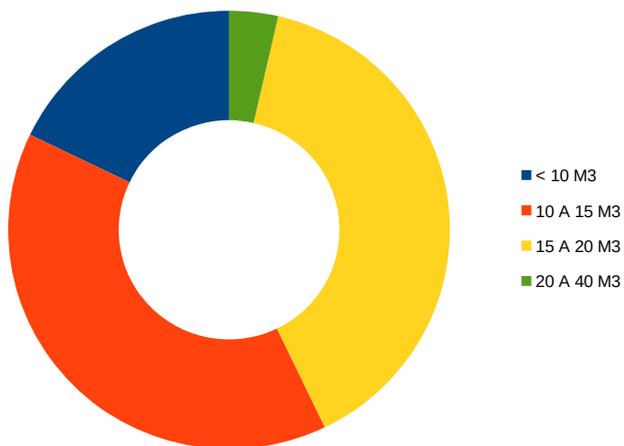
Répartition géographique



Répartition par cubage en M3 et catégories de déménagements :

Moins de 10 M3	18%
10 à 15 M3	39%
15 à 20 M3	39%
20 à 40 M3	4%

Répartition par cubage



association

SHANTIDAS



Déménagement social dans l'Hérault

association d'entraide reconnue d'intérêt général

- ✓ Déménagements Lodève
- ✓ Déménagements Lodévois et Larzac
- ✓ Déménagements Clermont l'Hérault et Cœur d'Hérault
- ✓ Déménagements Bédarieux et Grand Orb
- ✓ Pas de déménagements « ville à ville » (plus de 20 kms)

Réservé aux adhérents sous condition de ressources :

Service ouvert aux bénéficiaires des minima sociaux, de l'AAH, aux demandeurs d'emploi, aux personnes en situation d'invalidité ou de handicap.



Tél. : 07 85 14 07 21

11, Grand-Rue à Lodève

www.shantidas.fr



Accueil téléphonique :

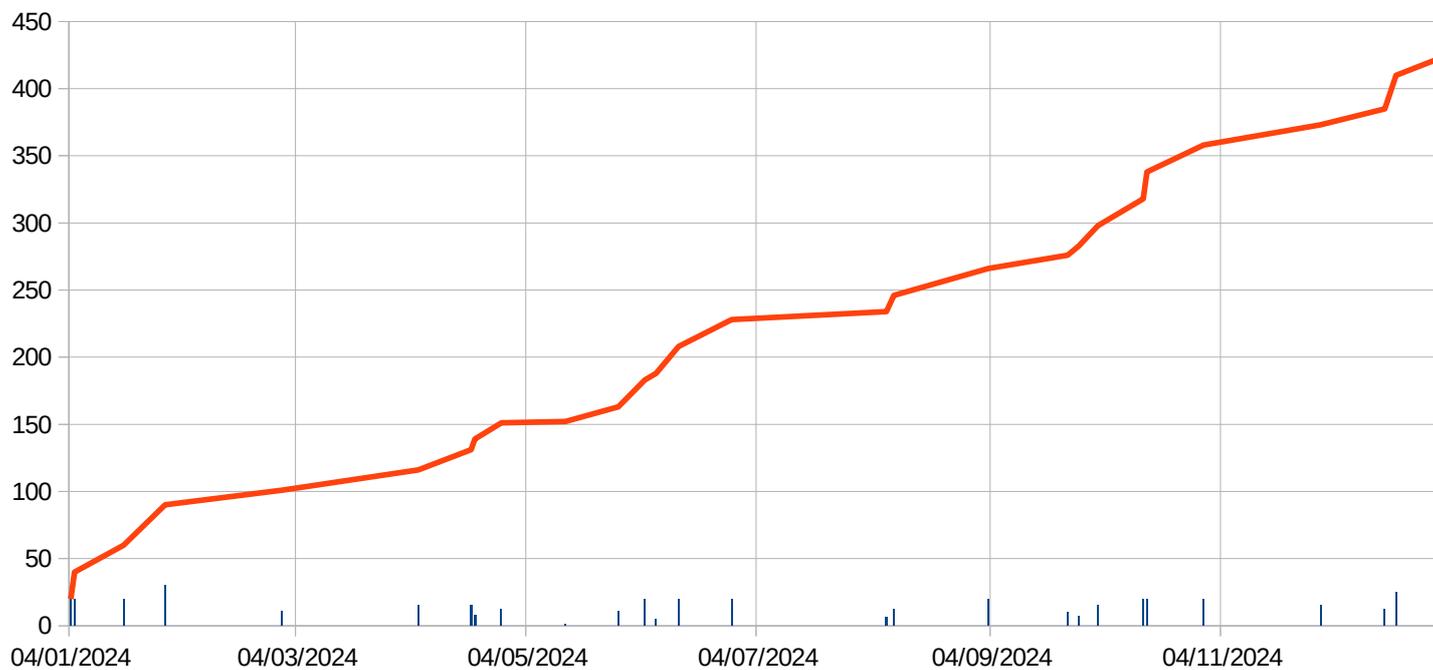
MARDI - MERCREDI - JEUDI

DE 10 H A 17 H



Evolution des cubages traités sur la période (cubage journalier et cubage cumulé)

du 01/01/2024 au 31/12/2024



7. Conclusion - Bilan d'activité

Depuis le début de l'année, nous avons réalisé 28 interventions d'un cubage de 15 m³ en moyenne, en légère baisse par rapport à 2023 (- 6%).

Depuis fin 2022, la situation tendue au niveau du logement affecte également le nombre des demandes des publics les plus précaires. Depuis 2 ans, nous avons noté une part beaucoup plus importante des déménagements du parc privé vers le parc public, pour ces publics particuliers.

Nous avons pu accompagner 50 bénéficiaires, soit quasiment le même nombre qu'en 2023. Depuis 2 ans, la part des familles a beaucoup augmenté, par rapport à celle des personnes seules. Cela provient en partie du fait que les familles ont plus facilement accès à des logements sociaux.

Par ailleurs, les demandes s'étendent sur un large spectre, qui va du simple chargement de quelques mètres cubes au déménagement d'une maison entière ou d'un grand appartement en étage, nécessitant parfois d'intervenir sur 2 jours. Notons que les fortes chaleurs estivales, devenues la norme ces dernières années, nous conduisent en été à augmenter notre effectif normal, comprenant l'appui d'un aide déménageur supplémentaire. Cette mesure a de facto une conséquence sur les tarifs proposés en été, qui sont légèrement supérieurs aux tarifs hors saison estivale.

En parallèle, du côté des bénéficiaires, des situations sociales particulièrement complexes, cumulant graves difficultés financières, mauvais état de santé, isolement social et habitat dégradé, deviennent de plus en plus fréquentes alors qu'elles étaient occasionnelles les années précédentes, témoignant sans équivoque d'un appauvrissement et d'une détérioration des conditions de vie pour ces publics en grande précarité sociale.

Les lieux d'intervention sont toujours très majoritairement situés à Lodève (57%) et principalement dans le quartier prioritaire où résident les publics en situation précaire.

La part des demandes et des interventions sur l'intercommunalité du Lodévois et Larzac, incluant Lodève, atteint 77 %.

Le reste des interventions a lieu dans le secteur du Coeur d'Hérault (14%) et le secteur Grand Orb (9%).

Sur le plan qualitatif, nous continuons à constater une nette amélioration des conditions d'habitat des publics déménagés ; c'est surtout le cas lorsqu'il s'agit de déménagement du parc de logements privés vers le parc de logements publics.

Les usagers expriment des avis favorables, au regard du prix et de la qualité technique des interventions. Nous avons malgré tout quelques difficultés à répondre à certaines demandes exigeant des délais d'intervention très courts, surtout lorsque la situation des personnes est particulièrement complexe, et nécessite en parallèle un appui social et administratif du ressort des services sociaux communaux ou départementaux.

Au regard de l'évolution générale de la situation sociale, en particulier en quartier prioritaire de la ville, et d'une crise du logement qui s'est accentuée, les objectifs de l'action ont été atteints. Malgré tout, sur le plan financier, nos comptes ne sont plus à l'équilibre en 2024 et accusent un déficit de 2 041 €, soit 6,78 % du budget total de l'exercice.

Le prix moyen par déménagement est de 267 € en 2024, soit un prix moyen par m³ de 18 €. Le prix de revient moyen d'un déménagement pour l'association est de 390 €. Ce prix de revient inclut les recettes hors production, dont les financements publics. Au final, il reste un écart moyen de 164 € pour équilibrer le budget de chaque intervention.

Sur l'exercice 2024, l'écart entre budget prévisionnel (29 180 €) et budget réel (30 0074 €) n'est que de 3 %. Concernant l'action elle-même, le budget réel est inférieur de 9 % au budget prévisionnel, mais les charges fixes de fonctionnement présentent un écart de + 174 % avec les prévisions.

La baisse significative des financements publics, dont l'arrêt des contrats aidés, et l'augmentation de la charge administrative ont probablement eu pour conséquence une détérioration des comptes de l'exercice.

Toutefois, le niveau de la trésorerie, bien qu'en baisse, permettra de poursuivre l'activité en 2025 et de répondre aux demandes des publics concernés.

Bien évidemment, le montant des subventions qui seront accordées en 2025 sera encore cette année un point déterminant et conditionnera, entre autres, la pérennité du projet.

Remerciements :

Le Président et les autres membres du CA remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, et les salariés.

Le Président et membres du CA remercient la ville de Lodève et la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac, son service Politique de la Ville, la Sous-préfecture de Lodève et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS 34), le Conseil Régional Occitanie, le Département et son programme associatif territorial, le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Le Président et les autres membres du bureau remercient également tous nos partenaires associatifs, nos adhérent(e)s et nos bénévoles pour leur soutien et leur confiance.

Fait à Lodève,

Le 24 janvier 2025,

Le président,

Pierre PUJOL



Association Shantidas
Siret : 53080513400034
www.shantidas.fr